

Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 4 FÉVRIER 1960

VOLUME XLII — NUMÉRO 33

L'A.G.E.U.M. REJETTE LE MÉMOIRE

CONFERENCE DE PRESSE

GUY GARCIA NOUS PARLE

C'est un homme très affairé qui nous reçoit dans son bureau du sixième étage du Centre Social. Guy Garcia, directeur de l'Association Cosmopolis, nourrit plusieurs projets concernant les étudiants étrangers.

Cosmopolis, tous le savent, c'est l'organisme agémique qui s'occupe des étudiants étrangers qui sont les hôtes de l'Université. Pour commencer l'entrevue, Guy nous parle de sa nouvelle marotte: la Maison internationale des étudiants.

Samedi dernier au Salon des Professeurs, des représentants de l'U. de M., de McGill, de Loyola College, de l'International Student Group et de l'United Nations Association se rencontraient pour discuter de ce projet. Plusieurs résolutions furent adoptées par les participants. D'abord on décida de former un comité conjoint étudiants-administrations universitaires. Ainsi seront membres de ce comité des représentants des administrations des Universités McGill, de Montréal, de Sir George et de Loyola College et des étudiants étrangers et canadiens de chaque institution y compris Marianapolis et MacDonald College. Actuellement on envoie des lettres aux associations étudiantes concernées afin qu'elles délèguent chacune un étudiant canadien et un étudiant étranger. On entrera ensuite en contact avec les administrations universitaires et collégiales. M. Garcia ramasse également une documentation complète sur la question des Maisons internationales.

A la réunion de samedi on a aussi décidé de lancer éventuellement une campagne de souscription pour financer ce projet pour le moins vaste. Les étudiants seront sollicités les premiers, cela va de soi,

semble-t-il, et ensuite on s'adressera au grand public.

"Il y a environ trois à quatre mille étudiants étrangers dans les universités et collèges montréalais. Et la maison devrait en loger 500." Guy a-t-il espoir de voir réaliser ce rêve d'ici peu? "Esprit, si cette maison ne me sert pas à moi, mes enfants en bénéficieront. C'est une idée que nous lançons. Que ce soit dans un an, cinq ans ou dix ans. Nous aurons la Maison un jour."

Et nous passons à un autre projet de M. Garcia. Depuis longtemps, les étudiants sud-américains désiraient recevoir des publications des unions étudiantes de leur pays. Aussi Guy est-il entré en communication avec les fédérations nationales d'étudiants des différents pays d'Amérique du Sud et leur a offert d'échanger le Q. L. contre copies de leurs journaux. Et prochainement les étudiants sud-américains pourront consulter à la bibliothèque de l'Université les journaux et revues des unions étudiantes de leur pays; un kiosque sera spécialement aménagé à cet effet.

Et nous passons aux vendredis de Cosmopolis.

En effet chaque vendredi soir les étudiants étrangers et canadiens sont invités à la salle 222 à 7 heures. Le but de ses rencontres est de permettre une meilleure connaissance entre étudiants canadiens et non-canadiens. Les invités discutent, écoutent des disques, font honneur au buffet froid qui leur est servi.

Vendredi prochain il y aura soirée musicale. Invitation toute spéciale est lancée aux pianistes.

Et sur ce nous laissons le directeur de Cosmopolis à ses nombreuses occupations, regrettant d'avoir pris de son précieux temps.

J. G.



COMPTE-RENDU

Voici les faits saillants de la dernière réunion du Conseil de l'AGEUM, tenue le 1er février:

D'abord, à l'ordre du jour: élections au poste de directeur dans les comités suivants: Q.L., Éducation, Relex, Activités Sociales.

Au "Quartier Latin", lutte entre Pierre Bissonnette et Jacques Guay. Présenté par R. Lemay, Bissonnette dévoile ses plans; en général: problème d'éducation, actualité politique et surtout le fait français au Canada (gare aux anglicismes); et dans le domaine universitaire: prise de position vis-à-vis les besoins des professeurs, et face à ceux des étudiants.

C'est alors Jacques Guay qui, présenté par Denis Vincent, vient demander la confiance du Conseil.

Il prône un journal couvrant davantage les diverses activités. . . Toutefois, le Q.L. continuera d'émettre régulièrement des opinions . . . dans des articles de fond.

Questionné sur sa conception de la liberté de presse, Guay se montre très conscient des droits et devoirs du vrai journalisme: liberté complète, en tant que conforme à la vérité! Il précise: "Seul le directeur a droit de censure, et si le Conseil n'est pas satisfait de la politique suivie, il peut destituer le directeur ou voter une motion de blâme contre lui."

Cette position étant prise au départ, il offre sa collaboration honnête à l'Exécutif et au Conseil, et il lance un appel à tous les étudiants voulant participer au Q.L.

A ce moment-ci, les membres votants du Conseil font leur choix entre Bissonnette et Guay . . . et Guay remporte la victoire!

Au Comité d'Éducation: un seul candidat M. Gareau (à l'Extension).

Il donne sa conception du rôle du comité . . . Et fait part de certains projets dont la parution d'un fascicule de publicité, pour mieux faire connaître l'AGEUM au public . . .

Le Conseil accepte le candidat. Aux Activités Sociales: un seul candidat en lice: M. Lépine (Poly).

Il annonce ses buts: "renforcer" Radio-Midi; organiser la Danse du Mardi-Gras au Chalet de la Montagne et la Soirée des Mérites . . . Le Conseil lui fait confiance.

Aux Relex: . . . là aussi, un seul candidat: R. Lévesque (Sciences

LES DÉBATS VILLENEUVE

Nous cherchons les meilleurs orateurs pour le débat Villeneuve du 19 février. Tous les membres de l'AGEUM peuvent y participer. L'endroit? Petit Salon du Centre Social. Quand? Lundi, le 8 février à 12 h. 45. Le sujet? Parler 3 minutes sur "La presse universitaire doit être libre". Les quatre meilleurs orateurs seront choisis; deux iront à Sherbrooke, les autres rencontreront les représentants d'Ottawa à Montréal.

AUX VENDREDIS DE COSMOPOLIS

Tous les étudiants de l'Université sont invités aux vendredis de Cosmopolis. Il s'agit de multiplier les contacts entre les étudiants canadiens et les étudiants non-canadiens. Ces rencontres ont lieu le vendredi soir à 7 heures à la salle 222 du Centre Social. Chacune de ces soirées met un pays à l'honneur. Les invités discutent, écoutent des disques. Invitation à tous.

SI UN MÉMOIRE M'ÉTAIT DONNÉ . . .

. . . à la réunion du 1er février, sur demande de l'Exécutif, le Conseil s'est penché sur l'étude d'un Mémoire devant être présenté, par les universités du Québec, au Premier Ministre de la Province, mémoire rédigé par l'AGEL (Laval de Québec).

Le dit mémoire est construit en quatre parties:

- 1) remerciements. . .
- 2) demande de Commission d'Enquête;
- 3) le problème d'accessibilité;
- 4) recommandation immédiate.

L'Exécutif se dit opposé à l'ensemble du Mémoire, tel que présenté.

Le Conseil endosse cette position. . . de façon nette.

On résolut donc, à l'unanimité, de rejeter le mémoire en question, par la proposition suivante. . .

- 1) "Attendu que le présent Mémoire dénote dans sa première partie une forme d'emballage dépassant la portée des Bills 29 et 58, qui, en définitive, ne montrent qu'un intérêt plus grandissant du gouvernement en matière d'éducation". . .

Note: Le Bill 29. . . n'est qu'un pas (et encore c'est un pas en arrière); le Bill 58. . . n'est pas encore voté.

Dans cette première partie, les contradictions frisent, parfois, le ridicule. . .

Ainsi: . . . Grâce à cette loi (Bill 29), rares sont les étudiants obligés de quitter l'Université, faute d'argent (et quelques lignes plus loin). . . de plus cet endettement (prêts grâce au bill 29) habitue l'étudiant à considérer son cours universitaire comme sa propriété. . . O loi! quand tu nous tiens. . .

- 2) Attendu que le présent Mémoire ne justifie pas, d'une façon scientifique, la demande principale, d'une Commission d'enquête pour arriver à l'accessibilité. . .

Note: . . . Dans le Mémoire, on dit que diverses associations, et les groupements étudiants ont, dans le passé, présenté des mémoires. . . Donc, cette année, nous les étudiants, nous demandons. . . Pourquoi? on ne sait trop. . . Aucune justification scientifique de la demande d'une Commission Royale d'Enquête. . .

Partout, dans le texte, que des jugements de valeur. . .

- 3) "Attendu que le présent Mémoire, dans sa 4e partie, va à l'encontre des recommandations du mémoire de 1958 au sujet des prêts. . ."

Note: Aussi, le Mémoire dit: "une mesure qui pourrait être appliquée assez rapidement. . . il s'agirait de diminuer la partie remboursable des bourses de l'aide à la jeunesse. . ."

Cette proposition n'a rien de neuf. . . Elle est même un pas en arrière sur celle de 1958. . .

- 4) "Attendu qu'il est inutile d'aller rencontrer le Premier Ministre avec ce qui reste du Mémoire. . ."

Note: après ce qui a été dit ci-haut, cet "Attendu" est logique.

. . . Il est proposé que le Conseil de l'AGEUM refuse le présent Mémoire, tel que rédigé, qui ne semble pas avoir le statut universitaire et ne répond pas à nos exigences.

A.B.

Sociales III). Il donne sa conception du poste de directeur des Relex: "superviser" . . .

Dit vouloir, avec l'Exécutif, promouvoir un Comité FNEUC, fort sur le plan provincial. . . et fait part de quelques activités à réaliser. . . d'ici la fin de l'année universitaire.

Le Conseil, ici aussi, fait confiance au candidat.

Autre item à l'ordre du jour: Rapport du Comité des finances sur le comité de Coordination et de Publicité. . .

M. Michel Guertin rappelle d'abord les circonstances qui ont amené la création du comité. . . et il démontre combien, mainte-

nant, ce même comité ne répond plus aux besoins actuels.

Il demande donc, avec l'Exécutif, la suppression de ce comité. . . et propose la redistribution de ses fonctions comme suit:

- 1) Radio-Midi (une activité. . .) tombe sous la charge des Activités Sociales;
- 2) La Coordination relève de l'Exécutif (vice-président intérieur);
- 3) La publicité de chaque activité sera l'oeuvre du comité organisant l'activité.

Le rapport est adopté. . . à l'unanimité.

Dans une autre colonne, on verra des notes sur l'étude d'un "Mémoire" par le Conseil.

A. Bellerose

L'étudiant, un citoyen

Cette année, l'AGEUM a vu s'échelonner plusieurs crises internes qui ont paralysé la promotion du mouvement étudiant. Mais, aujourd'hui, la situation semble se raffermir et la pensée étudiante est plongée de nouveau au coeur de l'action universitaire avec le mémoire des étudiants adressé au premier ministre. Nul n'ignore que l'AGEUM a manifesté son mécontentement sur le fond et la portée limitée des demandes formulées dans cet écrit. Bref, les étudiants doivent continuer à tout prix leur lutte pour l'obtention de droits de moins en moins contestés, mais que par un curieux hasard ils font valoir avec une voix de plus en plus timide, sur les autres campus universitaires.

Le "Quartier Latin" se réjouit du fait que l'AGEUM n'entend pas se démettre aussi commodément de cette tâche. Plus que jamais il est nécessaire à notre association de créer une pensée continue et vraiment représentative des étudiants. L'intégration sociale de la classe étudiante doit se poursuivre de façon nette et cesser d'être sporadique. Désormais il est impossible de traiter avec l'AGEUM comme avec un centre de loisirs, un club de divertissements, sans doute sains, mais dont les problèmes ne dépassent jamais le cadre administratif.

Les positions adoptées dans le passé sur nos problèmes ont manifesté une prise de conscience du milieu par les étudiants, qui s'est élargie sur le plan social et même politique. Notre association se rapproche davantage d'un syndicat que d'un centre d'amusements et d'activités strictement estudiantines.

Le moindre mal

Lundi soir le Conseil a rejeté le projet de Mémoire au gouvernement provincial, projet préparé par l'AGEL et que le lecteur peut parcourir dans cette livraison du Q.L.

Dans un éditorial précédent nous disions que le Conseil devait élaguer le projet de tous les points indésirables et illogiques sous peine de voir la campagne que nous menons depuis trois ans sombrer dans le ridicule. Nous n'avions pas eu le temps d'analyser complètement ledit projet. Or il appert qu'élagué de tout ce qu'il contient d'obscurité, de puérilité, et de contradictions le Mémoire est si allégé que selon l'aveu du Conseil, il est inutile d'aller rencontrer le Premier Ministre avec ce qui en reste.

Ce qui fait que pour une fois le conseil semble plus radical que le "Quartier Latin". Et, de fait, sur cette question le "Quartier Latin" reconnaît avec plaisir que ceux qu'il traitait jadis de Sénateurs ont pris une position très ferme, conforme à ce que nous étions en droit d'attendre de dirigeants d'une Association étudiante.

Il en demeure que nous sommes dans une drôle de situation. Nous avons sollicité à trois reprises une entrevue avec le Premier Ministre pour les présidents des universités du Québec. Le Premier Ministre n'a pas encore répondu. Mais, devant la division qui se produit au sujet du Mémoire, il est plus que probable que le chef du gouvernement se fera un plaisir d'accéder à cette demande. Et alors il est certain que l'AGEUM n'accompagnera pas à cette visite les autres associations. Avec raison d'ailleurs. Mais alors nous donnons un beau spectacle d'inconséquence, d'immaturité, et quand je dis nous, ce nous réfère aux étudiants du Québec, à ce groupe de citoyens qui depuis trois ans formaient bloc dans ce que l'on a appelé la Campagne de l'Éducation. Nous sollicitons donc par trois fois une rencontre avec le Premier Ministre pour, à deux semaines de la date fixée, y renoncer. Y renoncer,

D'ailleurs, le public ne s'y trompe guère si on en juge par la sympathie et l'appui efficace qui nous viennent, par exemple, des syndicats, des classes laborieuses.

Nous demandons au public de s'intéresser à nos problèmes et d'en faire les frais; nous nous devons bien, en retour, de lui répondre par une notion d'éthique professionnelle, de service social, qui ne demeure pas dans le domaine idéal mais pénètre la vie individuelle, par un fructueux dialogue, par une inspiration similaire, sinon voisine, en ce qui concerne certaines questions, comme l'éducation, par exemple.

Voilà pourquoi il est souhaitable et même pressant que l'AGEUM définisse une pensée officielle qui lui permette ainsi de se prononcer sur le scandale de Magog, problème qui semble de prime abord être étranger à nos revendications, ou encore sur une sottise telle que la saisie du "Time", etc.

L'AGEUM ne pourra réaliser ces fins que par l'intermédiaire d'un comité de l'Éducation actif et groupant des gens bien informés et de jugement, mais combatifs; ils auront pour mission de favoriser la prise de conscience du milieu par les étudiants. Le "Quartier Latin" se fera le haut-parleur de cette politique, sans renoncer, bien entendu, à son droit de critique. Dans cette perspective, le comité de l'Éducation apparaît à certains comme le plus important de l'AGEUM parce qu'il serait la source de sa politique.

Lucien Dansereau

parce que nous n'avons rien à lui dire, ou plutôt rien de sérieux.

Et si, malgré tout, M. Barrette refusait de nous recevoir? Devrions-nous laisser le silence venir à notre rescousse? Comment concilier cette capitulation avec la grève que nous avons déclarée en 1958 lorsque feu M. Duplessis avait refusé de nous recevoir? Et si nous engageons le combat, avec quelle arme attaquons-nous? Avec un pseudo-mémoire qui lorsqu'il ne contredit pas notre premier mémoire n'en est qu'une mauvaise copie. Tout ce qui pourra en sortir ce sera que M. Barrette aura eu bien raison de ne pas vouloir perdre du temps précieux qu'il doit employer à diriger la province, pour rencontrer de grands élèves hésitants qui veulent lui répéter, soit ce qu'ils ont déjà dit, soit ce que d'autres ont déjà dit, ou le remercier de ne pas avoir suivi leurs recommandations.

En ce qui concerne l'AGEUM sa position est moins précaire que celle des autres associations. En effet, Montréal avait déjà demandé de rédiger le projet de Mémoire. On lui a enlevé cette peine. Et maintenant on la consulte, on lui demande de donner son opinion. Son attitude est ferme, solide, inattaquable: ce projet est inacceptable parce qu'il n'est pas de statut universitaire. L'AGEUM n'a qu'à faire connaître sa position au public dans une conférence de presse.

Mais que fera FNEUC régionale? Il semble que le moindre mal soit de renoncer à présenter un mémoire cette année, car si on présente un tel mémoire on compromet toute action future en même temps qu'on annihile tous les efforts du passé, car nous les renions. Reste à expliquer pourquoi nous n'irons pas rencontrer le Premier Ministre. A moins d'aller lui soumettre les hommages des étudiants du Québec à l'occasion de sa récente nomination! Quittes à en profiter pour lui rappeler nos demandes antérieures.

Jacques Guay

LES ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

LES TROIS TENTATIONS DE L'ÉTUDIANT

L'ABSTENTION

Il est une catégorie d'étudiants dont le comportement offre toutes les raisons d'étonner non pas tant par ce qu'il comporte que par ce qu'il ne comporte pas. Je veux parler de ceux qui n'ont jamais espéré plus de leur séjour à l'Université que l'obtention d'un diplôme, de ceux qui terminent leur vie d'étudiant sans avoir collaboré à une seule organisation extra-scolaire.

Parmi cette faune, qui compte un grand nombre de membres actifs, nous remarquons:

la masse des apathiques indécrottables

Ils se signalent principalement par leur absence un peu partout. Si vous les questionnez, ils vous répéteront l'éternelle rengaine: "Pas le temps"; c'est que pour eux, l'horloge compte moins de 24 heures par jour.

Devant une telle rigueur de pensée, il nous faut donc nous plier, en attendant leur dernier sommeil, lequel, au moins, aura le mérite de mettre un point final conséquent à leur existence. S'il y a espoir de guérison, je laisse ce soin aux endocrinologistes et aux psychologues;

les tenants de l'"à quoi bon?"

Valériens qui s'ignorent, ces messieurs regardent grouiller le monde du haut de la grande tour. Considérant une agitation passablement chaotique, ils ont, plus ou moins implicitement, jugé l'acte vain; ils laissent donc sans envie aux organisateurs de l'AGEUM le loisir de s'initier aux problèmes éphémères. Nous avons entendu leur verdict: "Les événements ne nous intéressent pas".

Ce à quoi l'expérience la plus immédiate se charge de répondre que nos vies sont précisément davantage tissées d'événements plutôt que de métaphysique, et que renonçant à l'actuel, il faille aussi renoncer à vivre.

Au surplus, je crains fort que leurs méditations ne soient que le fruit de leur incapacité psycho-

logique de s'engager et ne servent qu'à entretenir leur sempiternel état de suspension. S'ils sont intelligents, ils le sont stérilement. Inutile d'ajouter qu'heureusement, ils ne sont pas légion;

les bourreaux de l'étude

Ils ont épousé Polytechnique, l'Économique ou la Chirurgie Dentaire comme d'autres ont épousé Dieu. Si, pour la majorité d'entre nous, il faut travailler pour vivre, pour eux, les rôles sont inversés. Ils ont leur utilité puisqu'à l'échelon supérieur, la compétence dans n'importe quel domaine s'acquiert difficilement à moins d'un tel effort.

Le monde contemporain consume obligatoirement une quantité imposante de ces individus, si bien que je les blâmerais peu si ce n'est d'ignorer l'art de vivre... vice guérissable. Je serais presque tenté de leur chatouiller la plante des pieds pour voir leur binette, mais je crains d'être mal accueilli; il n'est sans doute pas donné à tout le monde d'être rigolo.

A tous ceux qui s'abstiennent, pourtant, quels que soient leurs motifs individuels, l'"élite" allemande de 1930, entre autres faits, enseigne éloquemment que le silence est complet.

Et si Pascal, Einstein, Beethoven et Goethe s'étaient tus...

L'ACTIVISME

À l'opposé des précédents, il existe une classe de carabins qui cumulent toutes les fonctions imaginables: AGEUM, FNEUC, Varsity Week-End, Débats universitaires, etc. Si le campus possède un cachet de dynamisme — quand il en possède un — c'est ordinairement grâce à eux.

Nous ne pourrions certes pas leur faire reproche de leurs activités si, pour un certain nombre d'entre eux, la compétence professionnelle n'en souffrait au point de n'être plus en mesure de faire face à la musique. Il est clair que nous applaudirions mal l'ex-

suite à la page cinq

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne

Directeur: Jacques GUAY

Avisseur: Denis VINCENT

Assistant-directeur: Guy TOURILLON

Comité éditorial: Lucien DANSEREAU, Gilles DANSEREAU, Pierre LAMBERT

Correspondant agéumique: André BELLEROSE

Rédacteurs: Pierre G. VENNAT, Jacques MAHER.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

UNE ENQUÊTE DU "QUARTIER LATIN"

Au secours des étudiantes infirmières

La dénonciation de Jean-Marie Levac, dans le Q.L. du 28 janvier, décrit bien la situation actuelle des étudiantes infirmières, mais je voudrais ajouter ici quelques détails.

Après son entrée à l'hôpital, l'étudiante (c'est ainsi du moins à Ste-Jeanne d'Arc) doit passer un stage de probation de trois mois. Jusque-là, ça va bien; elle ne se trouve pas encore soumise au "régime".

Infirmières ou femmes à tout faire?

Ces trois mois terminés, si l'étudiante est acceptée, elle commence ses stages à l'hôpital: huit heures par jour, six jours par semaine, à travailler sur les étages.

Ceci veut dire 48 heures par semaine de travail manuel à faire (gratuitement) presque toutes les tâches, selon le "département" où la jeune fille travaille: changer, nettoyer, laver, frictionner les malades, ensuite, pour les repas, faire manger certains patients, faire les pansements, changer les lits, etc., et tout ça à la course.

Tout cela paraît normal: c'est le travail d'infirmières et ça ne semble pas difficile; faudrait voir: les invalides, les "mentaux", les "opérés" doivent être souvent changés de place et de position, ce qui demande un effort physique qui, répété, s'avère épuisant.

Infirmière ou forçat?

La journée normale de travail est de huit heures, en principe. Jusqu'au jour où telle "graduée" (infirmière licenciée) a décidé de prendre quelques jours de vacances. Ces dernières sont indésirables: elles ont une association, le personnel diplômé est en grande demande, et elles savent très bien que la "bonne sœur" ne la mettra pas dehors ou ne lui mettra pas une mauvaise note, ou encore, ne lui coupera pas ses sorties, comme c'est le cas pour l'étudiante.

Alors, quand une "graduée" s'absente, ou quand une étudiante est trop malade pour se

lever ce matin-là, ce sont les autres étudiantes travaillant avec elle qui doivent redoubler d'ardeur pour combler le travail que l'étudiante malade aurait dû faire.

A ce moment, elles devront travailler dix ou douze heures, selon le nombre de malades, etc. A noter que le temps supplémentaire n'est pas compté, mais que si elles manquent une journée à cause de maladie, cette journée doit être "remise" à l'hôpital, parce qu'on la considère comme due.

Infirmière ou fille de nuit?

Durant leur cours, les étudiantes ont également à faire trois mois de ce qu'elles appellent "stage de nuit", par périodes de trente jours distribuées sur trois ans. Les heures sont généralement ainsi réparties: soit de 7 h. p.m. à 7 h. a.m., avec 3 heures de "repos" au cours de la nuit (repos que les étudiantes doivent prendre dans quelque fauteuil de l'hôpital parce qu'elles ne peuvent quitter le plancher) et 1/2 heure pour "souper" à minuit; soit de 11 h. 30 p.m. à 7 h. 30 a.m. sans repos.

Or chacun sait que le travail de nuit est beaucoup plus fatigant que celui de jour, primo, parce qu'il faut s'habituer à un changement d'horaire, secundo, parce qu'il est à peu près impossible de dormir le jour — surtout dans une école d'infirmières où il y a un va-et-vient continu — à cause du bruit.

Pourtant, on ne réduit pas le nombre d'heures. On réduit plutôt le repos.

Infirmière ou intellectuelle?

Après cette description du TRAVAIL de l'étudiante infirmière, j'en arrive maintenant à la partie COURS.

Pendant ses dites "heures de repos", au cours de l'après-midi, (la journée de travail d'une é.-g.-m. s'étend de 7 h. a.m. à 7 h. p.m.) l'étudiante se rend à la salle de cours pour une heure ou deux, à tous les jours. Ce

qui fait une moyenne d'environ 8 heures de cours par semaine.

Croyez-vous sincèrement qu'une fille de 18 à 22 ans, après avoir travaillé 8 heures et suivi 2 heures de cours dans la journée, après avoir nettoyé, lavé, empesé ses uniformes, peut étudier d'une façon décente pour passer les examens mensuels?

Si encore elles étaient bien nourries! Mais non: les steaks, les côtelettes de porc qui rôtissent devant elles au cafétéria, pendant qu'elles mangent quelque sauce blanche ou quelque "Spécial" style Valère, sont réservés aux médecins et aux graduées, parce qu'eux, ils paient leur repas.

Pourtant ces étudiantes travaillent beaucoup plus que les graduées: ces dernières ne travaillent que 5 jours ou 5 1/2 jours par semaine, selon l'endroit; de plus, elles sont généralement en charge d'un département, d'un étage, ce qui implique avant tout un travail d'administration. Les gros ouvrages malpropres sont laissés aux étudiantes. Raison de plus pour les nourrir convenablement.

MANQUE DE PERSONNEL

Les administrateurs d'hôpitaux s'excusent de ce surcroît de travail imposé aux étudiantes par le manque de personnel.

Peut-être si le cours était plus humain, y aurait-il plus de candidates? C'est un cercle vicieux: plus le cours est épuisant, moins il y a d'étudiantes; moins il y a d'étudiantes, plus il y a de travail à fournir; plus il y a de travail, plus le cours est épuisant...

D'ailleurs, le manque de personnel n'est pas toujours la vraie raison; les infirmières diplômées ne manquent pas. Mais les administrateurs d'hôpitaux préfèrent de beaucoup employer moins de graduées à \$60 par semaine quittes à faire accomplir le surcroît de travail par des étudiantes qu'ils ne paient pas.

Infirmière ou malade?

Je serais curieux de calculer la proportion d'étudiantes

(1) qui doivent abandonner leur cours uniquement pour des raisons de santé,

(2) qui doivent subir une intervention chirurgicale (hernies, déplacement de vertèbres, opération des organes génitaux, etc.) pendant leur cours ou dans l'année de leur graduation.

Qui est responsable?

Il est difficile de jeter à tel ou tel groupe la responsabilité d'une telle situation. Il s'agit plutôt d'un phénomène sociologique: autrefois, on considérait la profession d'infirmière comme essentiellement bénévole; avec le temps, les besoins hospitaliers augmentant, les "vocations" d'infirmière ne suffirent plus, et il fallut leur donner un salaire. Actuellement, les infirmières licenciées gagnent environ \$60 par semaine, ce qui leur permet de vivre, disons décemment.

suite à la page cinq

UN GALA VRAIMENT DÉMOCRATIQUE



Enfin Rod Lemoyne tend la main à l'exécutif réfugié aux pieds de la Reine Margot. Rod Lemoyne officiait en qualité de maître de cérémonie à ce Gala qui réunissait 700 personnes.



Nos génies se rencontrent: de gauche à droite, Julot Bélanger, président de Poly, une jeune fille dont nous ignorons le nom, Norman Bedford, président de Génie de McGill, et Ted Belman, vice-président de la faculté de Génie de Toronto.

AU COMITÉ DE LITURGIE

ÉVÉNEMENTS PASSÉS:

MOIS DE SEPTEMBRE

- Retraites à Saint-Benoit et à Sainte-Marguerite;
- Rencontres à Oka, organisées par Pax Romana.

MOIS D'OCTOBRE

- Montée à Saint-Benoit organisée par Pax Romana;
- Marche Notre-Dame organisée par la Congrégation mariale.

MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

- Carnaval de charité préparé par la Conférence Ozanam;
- Dépouillements d'arbres de Noël réalisés à des dates différentes

par la Conférence Ozanam et les Chantiers;

- Retraite à la Maison Saint-Paul. Exercices de Saint-Ignace.

PROJETS

- Le comité de Liturgie s'occupe de la Grande Mission, au deuxième semestre.

Il continuera d'être un comité de coordination des différents mouvements à caractère social et religieux qui œuvrent sur le campus.

Parmi ces mouvements, mentionnons les plus actifs: Les Chantiers, la Conférence Ozanam, la Congrégation mariale, Pax Romana, le Service de Préparation au mariage, le Cercle Lacordaire et le sous-comité créé pour la Grande Mission.

LA SEMAINE FRANÇAISE

Dans le cadre de la Semaine française à l'Université de Montréal la Société Artistique des étudiants présente les activités suivantes:

- FILMS sur l'industrie française "Le grand oeuvre" et "En traversant la Franche Comté"; documentaire sur la construction des automobiles Peugeot. Cette projection sera suivie d'une brève allocution de M. Raymond Bibien, conseiller commercial de France au Canada.

Jeudi le 4 février à 8 hres p.m. en la salle H'404

- PROJECTIONS de quatre films sur le tourisme français.

"Route de soleil" réalisateur Marc Sautet.

"La Seine a rencontré Paris" réalisateur Joris Ivens.

"Merveilleux voyage" sur la Corse.

"Savoie" de Armor Production.

La soirée se terminera par une conférence de M. André Malavoix. Vendredi 5 février à 8 hres p.m. en la salle H'404

— FILM français des plus récents présenté en l'auditorium de l'Université de Montréal.

Samedi, 6 février à 9 hres p.m.

La Semaine Française sera clôturée par un Bal Musette sous le haut patronage de M. François Lacoste, ambassadeur de France au Canada. L'orchestre typiquement français dirigé par M. Alphonse Ghedin s'occupera de la musique de danse. Invitation spéciale à tous les intéressés.

Labatt
Labatt
50
Labatt
Labatt
Labatt



MARCEL BELLERIVE EXPOSE

Habituellement on atteint du peintre un arrangement plastique, principalement. On considère le peintre comme le maître des couleurs, des formes, des valeurs.

Y voit-on une lutte humaine? On peut la percevoir à travers la chronologie des oeuvres de Bellerive. Une lutte intérieure intense dirige sa production esthétique; c'est pourquoi elle si changeante. Les mouvements de ses couleurs, le vague qui grandit de peinture en peinture, la désagrégation de la symétrie qu'on trouve dans les toiles du début, sont l'expression directe d'une évolution intérieure. Quatre oeuvres surtout sont des sortes d'instantanés d'états d'âme, et acquièrent beaucoup de force et de continuité à être regardées comme parties

d'une évolution plutôt que comme entités solitaires.

La première de cette série est la géométrie qui se transforme en mouvement; des rouges surgissent sous la construction dérangée. Dans la deuxième tout semble s'obscurcir: un voile s'est abattu, les formes se défont, se désagrègent, se fondent l'une dans l'autre. La troisième, plus grande, est un "champ de bataille". Drame silencieux, blanc; toile pleine d'espace et de violence muette. La dernière, "Danse froide au soleil", est un éclatement, un aboutissement. Les couleurs tourbillonnent, sortent du vague des gris de sable, des blancs ternes. Une force éclatante par ses rouges vifs, ses gris pâles, ses bleus et ses verts profonds, et ses lames

de blanc qui balaient la surface. La violence domine. Mais violence de couleurs, de belles couleurs.

La toile intitulée "Mouvements des espaces", est un magnifique jeu de lignes, danse folle mais cadencée, sur un espace de sable, dont la valeur tactile est éminente. Presque toutes les toiles de Bellerive ont cette qualité d'être faites dans une construction et des couleurs "palpables". D'après moi, cette dernière toile mentionnée surpasse en valeur esthétique celles où la symétrie n'est plus recherchée. Une toute petite, dans le même esprit, est peut-être celle qui représente le plus le sens de l'équilibre, de la construction du peintre. Elle est pure, translucide. De longues lignes noires s'entrelacent à la surface. Les couleurs sont les "crème", les blancs, les gris sable; elles s'amincissent jusqu'à devenir blanches, dans une dégradation lumineuse vers le centre. Cela est d'une simplicité et d'une clarté prenantes.

Une autre série, tout à fait différente, est la construction massive, traversée d'espaces de couleurs drues. La construction faite de carrés irréguliers est très dense tant par ses couleurs d'orange, de bleus, de verts, que par sa solidité.

La dernière peinture, intitulée "Rythme métallique", est un retour à la terre. Elle est presque figurative tant les couleurs sont palpables, intenses. La terre brune, lourde, le blanc d'acier fiché au sol — presque des poutres — la construction, non plus en carrés géométriques, mais avec des



angles aigus qui ressemblent presque à la charpente d'une maison. Et l'espace qui s'engouffre derrière ces "matériaux", est plein, fort en son bleu-vert. C'est la conclusion de Bellerive. L'abstractionnisme n'a pas de limites. Le peintre se trouve irrémédiablement devant l'infini, le non-fait. Que la terre est bonne quand on y remet les pieds et qu'on la palpe et la manie. Qu'est Bellerive en réalité? La plupart de ses toiles disent le géomètre, le constructeur. Ses couleurs sont belles, fortes. Ses espaces ont la valeur de l'air dru sur les bras. Que fera-t-il maintenant? Probablement architecte, qui aime la matière et l'édifie contre l'air et le ciel.

Cette exposition rapporte beaucoup au spectateur: elle lui donne la connaissance et l'amour des couleurs intenses, de cette construction toujours liée à l'équilibre, à la solidité; et aussi au seul jeu des lignes et des espaces clairs qui conduisent si profondément dans la sensibilité.

Rose-Marie Arbour



"Le cri de l'engoulement" à la Comédie Canadienne. Quelques-uns des membres de la distribution, de gauche à droite: Monique Joly, Pierre Dufresne, Hélène Loisselle, Rolland d'Amour, et Fernande Larivière.

CHEZ "LES APPRENTIS-SORCIERS"

«La Cruche Cassée»

C'est à Francfort-sur-l'Oder, petite ville allemande sur les frontières de la Pologne, qu'Heinrich von Kleist vit le jour le 18 octobre 1777.

L'époque où a vécu von Kleist a profondément marqué ce poète-dramaturge. Les régimes monarchiques décadents dont Frédéric-Guillaume III est un triste exemplaire, l'incertitude des philosophes allemands comme Kant et Schelling, les guerres napoléoniennes qui bouleversèrent l'Europe renversant les régimes séculaires, voilà autant de circonstances qui contribuèrent au désarroi de l'âme sensible et empreinte d'absolu d'Heinrich von Kleist.

La vie du dramaturge se déroule dans une atmosphère d'entreprise inachevée, d'inconstance, de tentatives malheureuses. C'est en 1799 que von Kleist met au point son "plan de vie". "Il m'est incompréhensible, écrit-il, qu'un être humain puisse vivre sans plan de vie... Vivre sans plan, sans vocation précise... me paraît si méprisable et me rendrait si malheureux que je préférerais de beaucoup la mort..." Deux ans plus tard, pourtant, après la lecture de Kant, Kleist écrit: "La pensée que nous ne savons rien ici-bas... que ce que nous appelons vérité ici porte tout autre nom après la mort... cette pensée m'a ébranlé jusqu'au tréfonds sacré de mon âme... Mon but unique a sombré, je n'ai plus de but."

A partir de ce moment, nous trouvons un von Kleist désespéré. Il s'en remet à Jean-Jacques Rousseau dont l'idée de vie communale, libérée des contingences et du conformisme, pousse von Kleist dans de longues pérégrinations dans les pays d'Europe. Il revient en Allemagne, tête le journalisme et le théâtre pour connaître deux échecs. Dans sa désolation, il rencontre Henriette Vogel, fille malade d'un cancer, qui fait jurer à von Kleist de lui accorder tout ce qu'elle désire. Celui-ci accepte et Henriette "exige qu'il la tue". Le

21 novembre 1811 ils choisissent un endroit près de Potsdam, Kleist tue Henriette et se suicide ensuite.

La pièce que joueront les "Apprentis Sorciers", "La Cruche Cassée", date de 1806. On s'étonne de trouver une œuvre semblable dans les écrits de von Kleist. La pièce est née curieusement, sous forme d'un concours entre Kleist et deux de ses amis: admirant un tableau du peintre Debucourt, ils décident de prendre pour thème le sujet de la gravure et d'écrire chacun une pièce de théâtre. Le tableau montre "un couple de jeunes amoureux tristes, une mère criarde portant une cruche de majolique brisée et un juge au grand nez".

L'histoire de la pièce est simple: un juge doit rendre une décision dans une affaire où il est lui-même impliqué.

Chanel Dupuis, Med. IV

CONCERT BEAUDRY

AU PLATEAU

MARDI LE 9 FÉVRIER

Prix réduits pour les étudiants

MACHINES À ÉCRIRE À LOUER



MODÈLES PORTATIFS
ou RÉGULIERS

\$5.00 par mois

\$12.00 par 3 mois

Tout montant payé de location, appliqué sur l'achat

Profitez de notre plan achat-location

Pas de frais de finance
Pas de contrat à signer
Aucune obligation d'acheter

Appelez :

ADDING MACHINE CO. INC.
2625, rue ALBERT
WE. 7-6331

CONCERT DE JAZZ

HERBIE SPANIER QUINTET

MERCREDI, 10 FÉVRIER

8 h. 30 p.m.

Grand Salon du Centre Social

Entrée: \$0.50

Plusieurs
carrières sont
ouvertes à la



Ecrivez à

M. PAUL LÉGER

1945 Boul. Graham

ou téléphonez à

RE. 9-2211

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

Au secours des étudiantes infirmières

suite de la page trois

Mais la demande d'infirmières continue d'augmenter et les hôpitaux manquent de personnel compétent (ou ne veulent pas en engager, ce qui revient au même).

Le système actuel ne répond plus aux besoins des hôpitaux et doit être entièrement révisé. La notion même de l'étudiante infirmière doit être reconsidérée. Est-ce une étudiante comme nous sur le Campus, ou une employée?

Conclusions: Étudiante ou employée?

Si c'est une employée, comme l'infirmière diplômée, elle doit être payée comme telle. Mais n'étant pas qualifiée, elle ne peut exiger un salaire égal à celui de la "graduée".

Si elle est une employée tout court, une "journalière" qui fait des pansements et nettoie des malades, elle tombe sous l'effet de la loi du Salaire Minimum qui exige \$0.64 de l'heure pour tout employé d'un hôpital.

Donc, si les étudiantes infirmières sont considérées comme des employées, elles peuvent exiger d'être payées à ce taux minimum, ce qui leur permet-

trait de payer au moins leurs cigarettes et leur blanchissage.

Pour obtenir cela, elles devront s'unir, se grouper en association, faire des réclamations auprès des députés, des hôpitaux, du Collège des Médecins, mener une campagne de presse.

Dans cette hypothèse toutefois, elles ne pourraient exiger moins d'heures de travail ni plus de congés pour pouvoir étudier.

Etudiantes tout court

Il semble que la solution la plus logique, dans ce cas-ci, se trouverait dans une refonte intégrale du cours d'infirmières: qu'on en fasse un véritable cours universitaire, au même rang que celui de dentiste, de médecin, de technicien de laboratoire, et que l'étudiante infirmière possède le même statut social, les mêmes privilèges que nous à l'Université.

SUGGESTIONS

Partant de ce principe, les étudiantes pourraient exiger des conditions de travail plus raisonnables:

(1) trois mois de vacances par an, au lieu de trois semaines;

(2) une réduction des heures de travail dans les hôpitaux. Ce travail pourrait être considéré comme le laboratoire que font les autres étudiants en sciences;

(3) un agencement rationnel des cours et du TRAVAIL PRATIQUE.

Il est bien évident que pour apprendre une technique, il n'est pas nécessaire de travailler trois ans, à plein temps: les médecins semblent satisfaits d'une seule année d'internat.

(4) il n'est pas nécessaire de changer les exigences actuelles en matière de qualifications scolaires: une 11e commerciale ou

un cours Lettres-Sciences semble satisfaisant aux autorités académiques concernées.

Je verrais très bien, par exemple, un cours de deux ans réparti ainsi:

— de 9h. à 12h., des cours;

— de 1h. 30 à 5h. 30, du travail pratique à l'hôpital;

— Les étudiantes pourraient consacrer leurs soirées à l'étude, et leurs vacances à un repos mérité, ou à un travail RÉMUNÉRÉ dans un hôpital.

Leur troisième année, pourrait être, sur un plan entièrement pratique, consacrée à des stages dans les différentes spécialisations: maladies mentales, radiologie, maternité, pédiatrie, salle d'opération, etc.

Mais le travail que fourniront alors les étudiantes qui seront qualifiées devra être payé, à des taux réduits peut-être, tout comme les étudiants en médecine devraient l'être durant leur internat.

Pour défrayer le coût des études, les étudiantes gardes-malades pourraient tomber sous la loi de l'Aide à la Jeunesse, au même rang qu'un étudiant d'une université québécoise; des subsides pourraient être versés aux hôpitaux, enfin, la valeur économique des services rendus par les étudiantes au cours de leurs travaux pratiques pourra être versée par l'hôpital afin de défrayer le coût des études.

Mesdemoiselles les infirmières, il n'y a qu'un moyen, celui que prônait Levac jeudi dernier: UNISSEZ-VOUS, et faites valoir vos DROITS. Vous avez la réputation d'être débrouillardes, vous devez vous défendre!

Pierre Trudel,
Droit

L'ÉGLISE ET LES RÉFUGIÉS

Le monde connaît, depuis une vingtaine d'années, un problème humain qui devient de plus en plus aigu, celui des réfugiés politiques et des "personnes déplacées". La conscience chrétienne doit acquiescer sur ces faits une information sérieuse, en vue de pouvoir exercer une action efficace et éclairée. Voilà le sujet qui sera abordé en conférence publique par le Père Luigi d'Appollonia, s.j., rédacteur à "Relations".

Mardi, 9 février, 8 h. 15, Salle H'404

«LE QUARTIER LATIN»

EN

1941

était dirigé par JACQUES GENEST et MARCEL THÉORET. Le plus souvent aux sommaires: MARCEL BLAIS, GÉRARD ALLY, MAURICE BLAIS, JEAN VALLERAND, CHARLES DUMAS, PIERRE VAILLANCOURT, JEAN-BAPTISTE BOULANGER, GASTON POULIOT, ROBERT GENEST, ANDRÉ DAGENAIS, MAURICE CLOUTIER, CAMILLE HUPPÉ, JEAN FONTAINE, GABRIEL MARCHAND, CLAUDE LAMER, JACQUES DURIVAGE, MARCEL POULIN, ANDRÉ BACHAND, MARCEL ROUSSEAU, JEAN-PAUL GUILBAULT, PAUL DAVID, MARCEL ROBITAILLE, ROGER DES GROSELLIERS, FLORIAN LEROUX, ROGER R. LEMIEUX, JEAN FLAHAULT et ROGER BEAULIEU.

En 1960, comme en 1941,
"Le Quartier Latin" est imprimé par

LA PATRIE

Calendrier artistique

À travers la ville

THÉÂTRE

La Boulangerie: Les Apprentis Sorciers présentent "La cruche cassée" de Heinrich von Kleist, les jeudi, vendredi et samedi à 8h.30 (dim. 7h.30)

Comédie Canadienne: "Le cri de l'engoulement". 5-7-9 février à 9h. "Bousille et les Justes". 4-6-10 février à 9h. (dim. 7h.30.)

Gésu: Le Vieux Colombier présente "Le Misanthrope" de Molière à 8h.30.

Her Majesty's: "Dear Liar", pièce tirée des lettres intimes de Bernard Shaw. Tous les soirs. Matinées: mardi et samedi.

M.R.T.: "The Great Sebastians". Comédie mélodramatique.

Orphéum: "Les femmes savantes" par le T.N.M. (sauf le lundi).

McGill: La revue "Red and White 1960": "Got it made", à Moyse Hall. 8h.30.

CINÉMA

Avenue: "Room at the Top".

Capitol: "The Devil's Disciple" de Bernard Shaw.

Élysée: "Mon oncle". "La traversée de Paris".

Théâtre Club: "Les sorcières de Salem" avec Yves Montand et Simone Signoret, à 7h. et 9h.15.

Centre Notre-Dame: Queen Mary Road: "From Here to Eternity" en français. Mercredi soir à 8h.30.

Westmount: "The Scapegoat", avec Alec Guinness.

Loew's: "Pillow Talk". (Pour gens mariés seulement).

Midway: (coin St-Laurent et Ste-Catherine) 4 films pour \$0.85.

CONCERTS

L'Ermitage: Festival Singers of Toronto, vendredi à 8h.30.

Little Vienna Restaurant (rue Stanley): Jazz. René Thomas et Neil Michaud. Vend., sam., dim., à 9h.30 et 1h.

McGill: McGill Chamber Orchestra avec Alexander Brott et Keith Faulkner (narration de poèmes). Redpath Hall, le 8 février à 8h.45.

Plateau Hall: Carlina Carr, pianiste, jouera du Bach, Haydn, Bartok, Debussy. Vendredi à 8h.30.

— Larry Adler, virtuose de l'harmonica, samedi à 8h.30.

— Jacques Beaudry et Léon Fleischer pianiste. Mardi 9 février 8h.30.

Sir George Williams University: Mel Wiener, folksinger, chantera au Birks Hall, vendredi à 8h.30.

St-Denis: L'Orchestre Symphonique de Moscou dans un festival Tchchaikowsky, jeudi, vendredi, les 11 et 12 février.

EXPOSITION

Musée des Beaux-Arts: 225 maîtres. Jusqu'au 21 février.

LES TROIS TENTATIONS...

suite de la page deux

président de l'AGEUM qui, ingénieur, nous réserverait dans cinq ou six ans de futurs ponts Duplessis ou qui, économiste, chef d'entreprise, cuisinerait par son ignorance la réédition de 1929.

Qu'il existe une bonne proportion de professeurs, compétents sans doute, mais qui n'ont ni le goût ni les aptitudes pour transmettre, que nous soyons des machines à avaler et non à assimiler, que nous finissions par nous habituer au point de trouver cela normal, c'est une évidence qui explique mais ne justifie pas tel comportement. On nous a assignés pour faire la petite cuisine pendant quelques années; il n'y a donc qu'une chose à faire, c'est de laver la vaisselle, en essayant dans la mesure de notre possible de contribuer à améliorer la situation.

LA DÉMOLITION

Tout campus qui se respecte contient aussi nécessairement un

nombre imposant d'entrepreneurs en démolition. En état de rupture avec leur milieu, ces personnes — dont le métabolisme exige une portion quotidienne d'explosifs — ont généralement le défaut de ceux qui sont contre, c'est de n'être que contre. On recrute dans leurs rangs les futurs meneurs de grève, les dénonciateurs de scandales, les "gauchistes" délirants et tous ceux qui, ne connaissant ni la moralité ni l'amoralité, pratiquent l'immoralité.

"L'être parfait se garde de tous les excès", ajoutait je ne sais trop quel saint. Mais voilà, l'être parfait, tout comme la femme parfaite (beauté et personnalité) n'a qu'un défaut, celui de n'exister qu'à quelques exemplaires. Faute d'être de ceux-là, nous nous contenterons donc, ainsi que les quantité infinitésimales, de tendre vers une limite que nous n'atteindrons vraisemblablement jamais.

Guy Tourillon

Carabin, pourquoi pas?

MAIS OUI! POURQUOI NE PROFITES-TU PAS DÈS MAINTENANT, PENDANT QUE TU ES ENCORE ÉTUDIANT, DU COÛT MINIME D'UNE PROTECTION PERMANENTE SUR TA VIE...
CETTE PROTECTION, C'EST

LA POLICE UNIVERSITAIRE

LA POLICE D'ASSURANCE-VIE ADAPTÉE A TES BESOINS ET A TES MOYENS

OFFERTE SPÉCIALEMENT AUX ÉTUDIANTS PAR

LES PRÉVOYANTS

DU CANADA

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

Six bureaux à Montréal:

UN. 1-8497 - RA. 9-3218 - LA. 4-3023 - RI. 8-9358 - RE. 8-1943 - DU. 7-7191

Tenue de Gala

EN LOCATION



Le plus grand choix au Canada de vêtements de cérémonie.

Les plus récents modèles — parfaitement ajustés à votre taille.

PRIX SPÉCIAL AUX ÉTUDIANTS

CLASSY

Tenue de gala.

1227 Carré Phillips
1168 est, rue Ste-Catherine
6984 rue St-Hubert
4806 Avenue du Parc

UN. 1-3625
LA. 6-5331
CR. 1-1166
CR. 2-5704

UN BROUILLON NOMMÉ MÉMOIRE

Remerciements

Les étudiants de la province de Québec, par l'entremise de leur Fédération nationale des universités canadiennes (FNEUC, région du Québec), tiennent à remercier le gouvernement de la province de Québec pour deux lois, entre autres, votées depuis la présentation, l'an dernier, du mémoire de l'Association des six présidents (des conseils étudiants des universités du Québec).

1. Au cours de la session de l'an dernier: l'aménagement d'un système de prêts et de bourses (Bill 29).

Quoique réglant encore imparfaitement les problèmes pécuniaires des étudiants universitaires, cette loi apportait une amélioration sensible aux conditions matérielles naguère faites aux étudiants. Grâce à cette loi, rares sont les étudiants obligés de quitter l'université, faute d'argent, s'ils y sont déjà. C'est un pas immense.

Quelques réserves cependant. Une application trop large de cette loi pourrait amener un endettement excessif des étudiants. Ceux-ci une fois gradués seront tentés de gagner rapidement beaucoup d'argent en vue de rembourser, au plus vite, cette dette contractée, en argent, auprès de la société.

De plus, cet endettement habitue l'étudiant à considérer son cours universitaire comme sa propriété. Il sera donc enclin, son cours fini, à en user comme de "sa chose". Par exemple, si de meilleurs salaires lui sont offerts à l'étranger, il se sentira justifié de laisser en plan la société qui l'a instruit pour aller faire fructifier ailleurs, à meilleur compte, "son" bien, ou plutôt celui qu'il considère comme tel.

Sous ces réserves, le bill 29 est une amélioration appréciable.

2. Au cours de la présente session: les octrois réguliers (statutaires) dont ont été dotées les universités (Bill 58).

En fait, cette loi ne fournira peut-être pas plus d'argent aux universités

qu'elles n'en recevaient auparavant car:

- 1) la province consacrait déjà de gros montants à l'enseignement supérieur;
- 2) et les revenus de la province sont limités; mais ces octrois sont devenus réguliers (statutaires) ce qui marque un progrès dont se félicitent la population, les étudiants, les autorités universitaires;
- 3) Les étudiants remercient aussi le gouvernement et se réjouissent du fait que les relations fédérales-provinciales se soient améliorées, notamment en ce qui regarde les anciens "octrois fédéraux aux universités". Voyant par ces ententes ses revenus augmentés, la province de Québec sera désormais en mesure de faire plus pour ses universités.

Demande d'une commission royale d'enquête sur l'éducation

Depuis quelques années, un très grand nombre de groupements de la province de Québec se sont intéressés aux problèmes de l'éducation. Les mémoires à la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels contiennent presque tous des passages à ce sujet, quelques-uns même y sont entièrement consacrés. Les auteurs de ces mémoires représentaient des organismes de composition aussi variée que l'UCC, la Chambre de Commerce, les Universités, la Fédération des Collèges Classiques, entr'autres. En février 1958, une conférence provinciale sur l'éducation se tenait à l'Université de Montréal. Le rapport de cette conférence contient une liste imposante des organismes qui ont délégué des représentants à cette rencontre (1). Également, en février 1958, la Fédération des Travailleurs du Québec et la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada présentait un mémoire conjoint au Surintendant de l'Instruction publique demandant la démocratisation de notre enseignement. Depuis, un

grand nombre de mémoires présentés au gouvernement contiennent des références à l'un ou l'autre aspect du problème, le dernier mémoire de l'UCC en est un exemple. La Société Saint Jean Baptiste, à l'occasion de ses campagnes de souscription pour le prêt d'honneur, a souvent insisté sur les problèmes de financement de l'éducation. Sa publication mensuelle, "Alerte", contient de nombreux articles sur la question. Et si l'on voulait citer les conférences, sessions d'études, articles de journaux ou de revues traitant de la question, durant la même période, nous devrions vous retenir très longtemps, MM. les Ministres. On peut donc affirmer que les manifestations et réclamations des étudiants ne constituent pas un phénomène isolé.

Il semble donc que de tous côtés dans la Province, on parle du grave problème de l'éducation. Encore faudrait-il savoir exactement quel est ce problème, autour duquel les étudiants tâchent d'attirer l'attention du public et du gouvernement depuis deux ans. Dans son premier mémoire (au début de '58), l'Association des conseils étudiants de la province de Québec avait concentré son attention sur un aspect des plus frappants: le coût prohibitif des études universitaires. Mais nous nous sommes rendus compte par la suite que le problème était en réalité beaucoup plus vaste et qu'il importait de l'étudier à tous les niveaux et dans tous ses aspects.

En effet, l'accessibilité à l'enseignement se situe à trois niveaux: primaire, secondaire et universitaire. Il ne servirait à rien de régler le passage du niveau secondaire au niveau universitaire, si la sélection s'est déjà opérée entre les niveaux primaires et secondaires. De plus, il existe un aspect antérieur à celui du financement de l'éducation, celui des possibilités concrètes d'éducation. Mentionnons ici le problème de répartition géographique des écoles qui dès le niveau primaire peut être un obstacle à la fréquentation scolaire.

A ce sujet, une enquête de l'école de Pédagogie de l'Université Laval datant déjà de 1952 révèle qu'environ 20% des enfants abandonnent l'école après la 7e année. Or, dans les villes, la proportion n'est que de 13%, alors qu'elle est de 19% dans les villages et de 48% environ dans les rangs. (Une enquête non-officielle faite par le gouvernement devait aboutir à peu près au même résultat.) On peut poser comme hypothèse que ce décalage entre la situation urbaine et rurale pourrait bien se rattacher à un problème de transport et d'accessibilité géographique.

Une autre manifestation de cet aspect fondamental de l'accessibilité à l'enseignement (possibilités concrètes d'éducation) se situe au terme de l'enseignement secondaire dispensé dans les écoles publiques. Malgré une amélioration notable de la situation depuis quelques années, un nombre restreint de facultés universitaires ouvrent actuellement leurs portes aux diplômés de ces cours scientifiques ou commerciaux. Et nous ne voyons pas pourquoi a priori les enfants de familles moins fortunées, qui n'ont pu passer par le cours classique, n'auraient des aptitudes que pour les carrières scientifiques ou commerciales.

On peut envisager cette situation selon deux optiques: ou bien l'enseignement public ne dispense pas une instruction suffisante pour rencontrer les exigences académiques de ces facultés universitaires ouvertes aux seuls bacheliers, ou bien ces facultés et leurs associations professionnelles ont des critères d'admission trop restrictifs. Mais nous ne sommes pas en mesure de trancher le débat.

En définitive, le problème d'accessibilité à l'enseignement se situe essentiellement après la 7e année. L'étudiant peu fortuné qui veut poursuivre ses études se trouve placé dans un dilemme: ou bien il se dirige vers le cours classique, dispensé par les institutions privées et dont le coût prohibitif n'est même pas amorti par des bourses de l'aide à la jeunesse; ou bien il poursuit ses études dans les institutions publiques, se fermant ainsi automatiquement la voie vers un grand nombre de professions.

Une deuxième discrimination, de moindre importance cependant, s'opère aussi après la 11e année. Jusqu'à ce

stade, les frais de scolarité étaient encore très abordables: l'étudiant doit maintenant faire face à une situation nouvelle, et se procurer les argentés nécessaires pour rencontrer les frais occasionnés par une année d'études universitaires. Avant d'en arriver aux études proprement universitaires, il doit d'abord payer les études pré-universitaires, dont les coûts sont plus élevés que ceux des études secondaires équivalentes, dont bénéficient les fils de familles plus fortunées. Ainsi l'étudiant de Sciences ou de Commerce peut séjourner à l'université une ou deux années de plus ou de moins selon qu'il soit passé par les cours publics ou privés (classiques).

Et ici, il n'y a pas seulement le problème de se procurer l'argent nécessaire pour étudier mais aussi le fait que bien des parents se voient dans l'obligation de faire travailler leurs enfants pour pourvoir aux besoins de la famille. Ainsi tout au long du cours secondaire des jeunes pleins de talents doivent abandonner leurs études. Or un article paru dans le journal de la J.O.C. publie des chiffres tirés du mémoire de la Fédération des Collèges Classiques à la Commission Tremblay, à l'effet que la proportion de chômage diminue à mesure que croît le niveau d'instruction.

Le passage du cours classique à l'université ne semble pas offrir de difficultés particulières puisqu'il s'effectue pour environ 95% des cas.

En résumé, l'accès effectif à l'enseignement présente approximativement l'aspect suivant. Sur une population donnée, il est généralement admis qu'environ 85% des cas sont aptes à terminer une 7e année, 30% une 11e et 12% un baccalauréat et un cours universitaire. Or environ 80% de notre population termine actuellement sa 7e année, pour le niveau de la 11e année nous n'avons pu trouver d'ordre de grandeur, mais 6% de la population seulement passe par l'université.

On constate que les chiffres fournis par le présent mémoire ne sont que des ordres de grandeur dont souvent nous ne sommes même pas en mesure d'indiquer la source. Le peu de chiffres établis remontent à 1952 et si actuellement des enquêtes privées travaillent à en recueillir, les résultats demeurent partiels et l'optique particulière et utilitaire: (la situation de l'éducation dans la province est mal connue et on ne pourra proposer de solutions concrètes tant que les données ne seront pas établies).

En conclusion, vu l'intérêt général porté à ces problèmes et le manque de données précises, nous nous permettons de suggérer à votre gouvernement la création d'une commission royale d'enquête sur l'éducation, formée d'experts en pédagogie, en sociologie, en droit.

En cela, nous suivons l'exemple de la Commission Tremblay et des membres de la Conférence provinciale sur l'éducation (2), qui ont fait la même recommandation avant nous. Nous sommes assurés que si des événements de divers ordres ont malheureusement retardé une telle initiative jusqu'à ce jour, votre gouvernement aura à cœur de faire suite aux recommandations des organismes ci-haut mentionnés, et d'accorder ainsi une attention spéciale à un sujet qui préoccupe une si forte proportion de la population.

Accessibilité

Depuis quatre ans, i.e. depuis que les associations étudiantes font campagne dans le public pour une plus grande conscience des problèmes de l'éducation, les journaux, mémoires et congrès étudiants n'ont cessé de mettre l'accent, avec insistance, sur un aspect pour eux essentiel et primordial de la question: celui de l'accessibilité. Ils n'ont cessé de répéter que l'accessibilité à l'enseignement, même universitaire, est le droit de tous ceux qui possèdent le talent requis et en ont le désir, d'où qu'ils viennent, quelque pauvres qu'ils soient.

C'est dans cet esprit que les étudiants (par leurs journaux surtout) ont proposé des mesures comme la scolarité gratuite à tous les niveaux, des program-

mes de bourses ou d'allocations familiales, et même, pour les plus hardis, le présalaire.

La population, encouragée et mal informée par des journaux à la solde de certains groupements, a souvent cru que ces réclamations étaient le fait de privilégiés qui désiraient de plus grands privilèges.

Inutile de dire que ce n'est pas le cas. Si les étudiants ont réclamé des mesures qui semblaient à certains peu réalistes (ce qui n'a pas encore été prouvé d'ailleurs), c'était toujours dans le but de rendre plus accessible à tous, à ceux qui, sans distinction d'origine ou de moyens financiers ont le talent et le désir.

Les demandes pour la gratuité, pour des bourses et des allocations d'études aux étudiants du cours secondaire n'étaient certes pas dans l'intérêt des étudiants universitaires actuels. Toutes ces réclamations résultent d'une nouvelle mentalité qui tend à faire de l'éducation une entreprise communautaire. En effet, l'instruction n'est pas uniquement un accomplissement individuel, pensent les étudiants, mais surtout une fonction sociale. Ce n'est pas l'individu qui a besoin d'un cours universitaire, c'est la société, la communauté qui requiert des intellectuels, des médecins, des ingénieurs, même des sociologues et des économistes, etc.

Aussi les étudiants croient que la société a droit que ce soit ses membres les plus aptes intellectuellement et moralement qui s'instruisent et non pas uniquement ceux qui auraient les moyens pécuniaires.

Dans cette optique, les étudiants demandent à l'état, organe représentatif de la société, de prendre à sa charge cette fonction sociale.

Non pas que les étudiants veuillent enlever aux parents le droit de choisir les études de leurs enfants jusqu'à un certain âge! De là à exiger de la famille qu'elle paie les études supérieures d'un fils qui servira à la société avant elle, il y a un pas immense.

Voyant donc la nécessité pour la société de faire instruire ses fils les plus aptes et par contre l'impossibilité pour des parents de prendre à charge cette responsabilité, les étudiants demandent au gouvernement de la province à qui constitutionnellement cette tâche revient:

1. de prendre des mesures afin que l'instruction soit rendue accessible à tous ceux qui désirent faire des études et qui ont le talent requis, quels que soient leurs moyens financiers;

2. de voir à ce que la commission d'enquête sur les problèmes de l'éducation, dont les étudiants, après d'autres, demandent la formation, fasse ses travaux dans cette perspective: démocratisation de l'accessibilité à l'enseignement, même universitaire.

Recommandation immédiate

Dans cet ordre d'idées, il y a une mesure qui pourrait être appliquée assez rapidement et qui n'exigerait aucun débours supplémentaire immédiat à la province. Il s'agirait de diminuer la partie remboursable des bourses de l'aide à la jeunesse.

Cette mesure n'est certes pas celle qui répondrait aux besoins les plus pressants des étudiants actuels ni celle qui permettrait une arrivée en masse d'étudiants à l'université. Cependant elle serait un moyen facile d'application pour amorcer une gratuité progressive de l'enseignement. De plus, ceux qui débutent aujourd'hui le cours secondaire, ont l'intention de se rendre au stade universitaire, seraient encouragés par la perspective d'études supérieures à prix modérés ou gratuites.

Si donc ce n'est pas idéalement le premier pas à faire il est cependant facile de le faire aujourd'hui.

En conséquence, FNEUC (Québec) soumet au gouvernement que:

la proportion remboursable des bourses de l'aide à la jeunesse devrait être encore diminuée ou mieux, enlevée.

(1) "L'éducation au Québec face aux problèmes contemporains", Ed. ALERTE, 1958, p. 173 ss.

(2) Résolutions, p. 136.



DE PLUS EN PLUS DE LIVREURS TRANSPORTENT O'Keefe

La bière O'Keefe est de plus en plus populaire, et les livreurs le constatent par le nombre croissant de livraisons O'Keefe... la bière douce. À votre prochaine commande de bière, précisez O'Keefe — vous apprécierez sa douceur naturelle.

LE SECRET DE LA DOUCEUR O'KEEFE

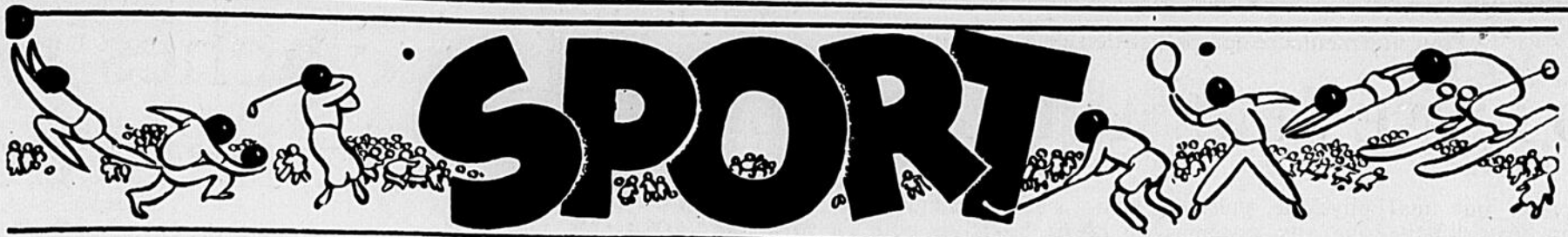


Vous avez déjà mordu dans un pépin de raisin? C'est amer et désagréable, n'est-ce pas? Les viticulteurs sont parvenus, avec le temps, à cultiver du raisin sans pépins, pour que rien n'en gâte la délicate saveur. — Il en est de même pour le houblon.



Le houblon ordinaire, contient des graines qui donnent un goût amer désagréable à la bière. Cependant, les maîtres brasseurs O'Keefe exigent le "houblon sans graines" plus dispendieux qui donne à la bière une douceur naturelle, sans trace de goût amer désagréable.

Buvez O'Keefe La Bière Douce!



LES SCIENCES L'EMPORTENT

L'U. DE M. SE CLASSE QUATRIÈME

Notre équipe de natation rencontrait samedi dernier à St-Jean, le Collège Militaire Royal de St-Jean, l'U.N.B. de Fredericton et les collèges MacDonald et Loyola.

Le meilleur de nos nageurs, Gilles Dagenais, s'est classé deuxième pour une course de 200 verges style libre en un temps de 2 minutes et 27 secondes: un peu plus tard, il s'assurait la troisième place dans un 400 verges pour un temps de 5.56 minutes. Jean Guimond a également bien figuré en nageant 100 verges à la brasse en 1.22 minute pour se classer au troisième rang.

Notre plongeur, Gilles Gravel, a montré une très grande souplesse sur le tremplin tandis que Raynald Joubarne, dans un 100 verges de "back-crawl", réussit à se classer troisième en 1.25 minute. Finalement, l'équipe remporta de justesse la deuxième place dans une course à relai de 200 verges grâce aux nageurs Guimond, Frégeau, Pelletier et Dagenais.

Les autres nageurs à participer à la compétition furent Jacques Aubin et

André Olivier qui ont également figurés avec succès.

Voici le classement final des équipes:

	Points
U.N.B. (Fredericton).....	58
Collège Militaire Royal.....	47
MacDonald.....	34
Université de Montréal.....	27
Loyola.....	26

Si l'on considère le peu d'entraînement de nos nageurs, on peut prédire que lors de la prochaine rencontre, notre équipe remportera certainement plus de succès, sinon tous les honneurs de la compétition.

L'équipe n'a pas présenté de concurrents dans deux courses au cours de la rencontre. Donc s'il existe encore quelques bons nageurs qui désirent entrer dans l'équipe, ils n'ont qu'à se présenter à l'entraînement, dirigé par M. Charles Burroughs, les lundis et mercredis à 5 h. 30 au Centre Notre-Dame.

Paul Germain, gérant de natation

MÊLONS-NOUS DE NOS AFFAIRES

Samedi dernier, les Carabins recevaient la visite des "Blues" de Toronto à McGill. Une cinquantaine de spectateurs ont assisté à la joute, dont 15 à 20 instructeurs d'estrades. A ceux-là je dis: "Pour perdre comme pour gagner, nous n'avons nullement besoin de vous, et à une prochaine occasion, il vous serait bien plus utile d'aller étudier si vous ne voulez pas qu'il vous arrive en classe ce qui arrive à notre équipe sur la glace."

Vive notre belle mentalité québécoise de bon "canayen-français"; s'il arrive à une équipe de donner une performance un peu inférieure à celle fournie la veille, on l'accablait de tous les maux et en moins de deux minutes l'équipe adverse, qu'elle soit de Russie, d'Ontario ou d'ailleurs, se sera vite conquis un support moral des plus appréciables, celui de nos propres spectateurs.

Non pas que les équipes adverses ne méritent pas d'admiration, au contraire: si elles nous sont supérieures, nous n'y pouvons rien pour le moment. Cependant nul n'est justifié de se réjouir d'une défaite qui, en réalité, est la sienne plus que celle de tout autre. Une telle réaction, et nous l'avons constaté samedi, n'est en fait que la preuve d'un infantilisme parvenu, d'un illogisme flagrant et d'un mauvais esprit sportif qui ne peut que nuire, non seulement au hockey à l'Université, mais aussi à l'ensemble des sports et à leur organisation future. On se rappellera comment "la crosse" a vite disparu.

Par contre, pour ces mêmes gens (15 ou 20) une victoire de notre équipe les mettra en colère. Que faites-vous donc à l'Université? Ce simple fait m'amène à douter de la valeur de notre système éducatif! Comment des gens de si faible quotient intellectuel ont pu parvenir à un degré universitaire? S'ils y sont parvenus pourquoi, diable, ne changent-ils pas d'université avec le championnat de hockey qui se promène de l'une à l'autre? Pensez-y, votre cas est grave, et pour l'ensemble des étudiants c'est très sérieux.

J.-Ls Bourget

CINÉRAMA

Représentations de "South Seas Adventure" à l'Imperial au prix de \$1.00 pour tout groupe de 20 étudiants et plus.

Du lundi au vendredi soir, avec matinée le mercredi et samedi.

Faites vos réservations au bureau de l'AGEUM - Chambre 306. Cette offre est en vigueur jusqu'au 21 février prochain.

Jeudi dernier, l'équipe des Sciences l'emportait par le compte de 3 à 2 sur les représentants de la Faculté de Médecine dans une joute de la ligue de hockey interfacultés.

Les buts des Sciences furent marqués par Turcotte, Perrault et Boisvert. Claude René, rapide patineur, accumula deux assistances et Cléroux une. Dumoulin enregistra les deux buts des siens, aidé de Matte.

Le trio Dumoulin, Rouleau, Lapointe dirigea l'offensive de Médecine à la 3e période, et on assista à un jeu très enlevé.

Du côté des Sciences, la défensive fut excellente, tandis que le cerbère Thébault affichait une tenue sensationnelle. Notamment sur une échappée de Rou-

leau vers la fin du dernier vingt, ses coéquipiers Vanier, Verschelden, Roy, Dépatie le secondaient de façon admirable.

Les arbitres décernèrent beaucoup de punitions nuisant ainsi au développement du jeu. Dix punitions furent décernées dont sept aux Sciences.

L'entraîneur St-Armand, très satisfait du rendement des siens, voit l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Remerciant le groupe venu supporter les siens, jeudi dernier, il invite les scientifiques à se rendre ce soir à 9 heures trente à l'aréna McGill où son équipe rencontrera celle de Droit. St-Armand ne désespère pas de remporter le championnat du circuit.

Charley Mayer

VAINCUS, QUI CROYAIENT VAINCRE

Samedi dernier, une équipe de sept étudiants se présentait au Collège Militaire Royal de St-Jean pour y disputer un match de ballon-volant. Bien entendu, les cadets se disaient assurés de la victoire à en juger par leurs remarques: "Après tout, l'Université de Montréal, dans les sports, c'est moins que rien!"

D'abord l'on s'entendit pour jouer un trois dans cinq, et le match débuta. Dans la première partie, nos porte-couleurs semblèrent perdus dans cet immense gymnase, ce qui donna lieu à du jeu décousu et à un manque d'unité, on l'emporta quand même au compte de 15 à 11.

La deuxième rencontre fut la meilleure de toutes (probablement parce que le capitaine Robert St-Jean décida de réchauffer le banc!); maintenant habitués à l'atmosphère de l'endroit, les Carabins prirent une avance de 8 à 0 et l'emportèrent 15 à 4.

Ils gagnèrent la troisième 15 à 8, de même que la quatrième 15 à 6 et la cinquième 15 à 5.

Ce qui fait en somme une petite victoire de 5 à 0. Pas si mal pour des "débutants"! Entre nous, les cadets feraient bien de pratiquer avant de nous rencontrer de nouveau.

Richard Brunet, gérant du ballon-volant.

AUTRE VICTOIRE DES CARABINS

Nous apprenons en dernière heure que nos CARABINS au ballon-panier ont ajouté une autre victoire à leur série fructueuse de quatre depuis le début de la présente année.

Ils ont défait au Mont Saint-Louis, samedi dernier, l'équipe de l'Université Laval par le compte de 46 à 42 dans une joute chaudement disputée. En dépit des quelques défaites consécutives subies au début de la saison, ils demeurent encore dans la course au championnat et ont d'excellentes chances de le remporter une quatrième année de suite s'ils réussissent à vaincre l'équipe québécoise dans la vieille capitale samedi prochain.

Nos meilleurs vœux de succès aux membres de cette vaillante équipe et qu'ils continuent dans la voie où ils se sont dernièrement engagés, celle des victoires.

J.-Ls Bourget



Aide au Voyageur

Aux dernières nouvelles, le Coca-Cola faisait le régal de ceux qui ont soif, dans plus de 100 pays. Cette nouvelle peut ne pas vous sembler sensationnelle pour l'instant. Mais si un jour vous avez soif à Mozambique, vous apprécierez sans doute, pour changer, un breuvage différent du lait de chèvre!



Demander un "Coke", c'est demander un "Coca-Cola". Les deux marques déposées identifient le même breuvage rafraîchissant — le produit de Coca-Cola Liée.

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI OU FILTRE

Pour une meilleure compréhension de l'alcoolique

LES 3-D D'UNE CURE ANTI-ALCOOLIQUE

L'alcoolisme, parce que mal connu, demeure un fléau difficile à combattre. Trop de personnes mal renseignées et pas assez compétentes en ont parlé. Malheureusement, soit par apathie, presque tous les médecins, les psychiatres, les prêtres et autres professionnels préfèrent oublier le sujet; on aurait pourtant un grand besoin de lumières.

Toutefois, il faut signaler un effort d'avant-garde dans ce domaine. Depuis plusieurs années déjà, l'Association Lacordaire combattait l'alcoolisme en groupant des abstinents; mais on se rendait bien compte que le moyen ne suffisait pas pour une lutte anti-alcoolique efficace, et encore moins pour une réhabilitation des alcooliques. L'Association prit donc l'initiative de grouper un comité d'experts pour étudier scientifiquement le problème. Voici les conclusions du comité.

L'alcoolisme est une habitude à trois dimensions. Une maladie

physique, puisque l'alcool s'attaque aux systèmes du corps humain, digestif et nerveux surtout, et crée un besoin toujours grandissant. Un trouble psychologique, qui porte l'alcoolique à se mésestimer et à oublier ses devoirs. Une crise morale, qui vient inévitablement quand on a renversé l'échelle des valeurs.

Pour aider l'alcoolique, il fallait donc n'oublier aucune des dimensions de son problème. Alors, en 1957, l'Association Lacordaire décida de donner son appui moral et financier à certains membres du comité pour qu'ils fondent un groupement séparé, chargé d'opérer des maisons de réhabilitation pour les alcooliques: l'oeuvre DOMREMY.

Se fondant sur les conclusions du comité, on décida donc d'offrir une CURE A 3 DIMENSIONS. *Cure physique:* désintoxication, régularisation du coeur et de la pression artérielle, libération du foie, calme du système nerveux, compensation alimentaire, spé-

cialement en vitamines, et directives pour l'avenir. *Cure psychologique:* recherche des causes qui incitent à boire, enquête sur la naissance et le développement de l'obsession alcoolique, fortes suggestions répétées, des principes de vie, avis et conseils à l'épouse, thérapeutique de groupe, entourage favorable et rencontre d'alcooliques réhabilités, démontrant la possibilité de rompre avec la boisson et moyens de persévérance. *Cure morale et religieuse:* Libération de la conscience, offices religieux, prière, bons exemples de laïcs, surtout d'anciens buveurs, rencontre quotidienne avec le prêtre, instruction religieuse et directives et conseils pratiques pour l'avenir.

En même temps, on s'occupe d'instruire l'épouse et les amis du patient pour qu'ils puissent l'aider à retourner à une vie normale.

L'Association Lacordaire a ainsi fondé cinq maisons de réhabilitation dans la province de Québec. On y admet tous ceux qui ont la volonté sincère de guérir, même sans intention de devenir Lacordaire par la suite. En deux ans, on a reçu 350 patients. Pour être admis, il faut s'adresser au bureau: 1883 est, Sherbrooke, Montréal.

L'alcoolique est un bien grand malheureux et en rend beaucoup d'autres malheureux aussi; alors, tout mouvement destiné à l'aider vaut la peine d'être connu et encouragé. Tel est DOMREMY.

Jacques Laporte,
Poly '61.

LES LACORDAIRE SE MODERNISENT...

À sa dernière réunion, l'Association Lacordaire de l'Université de Montréal recevait M. Bougie, administrateur de l'oeuvre Domrémy-Montréal Inc., qui parla des problèmes de l'alcoolique et de la cure.

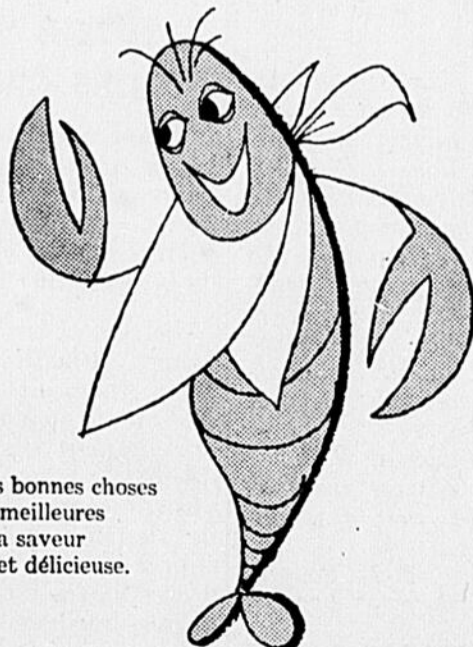
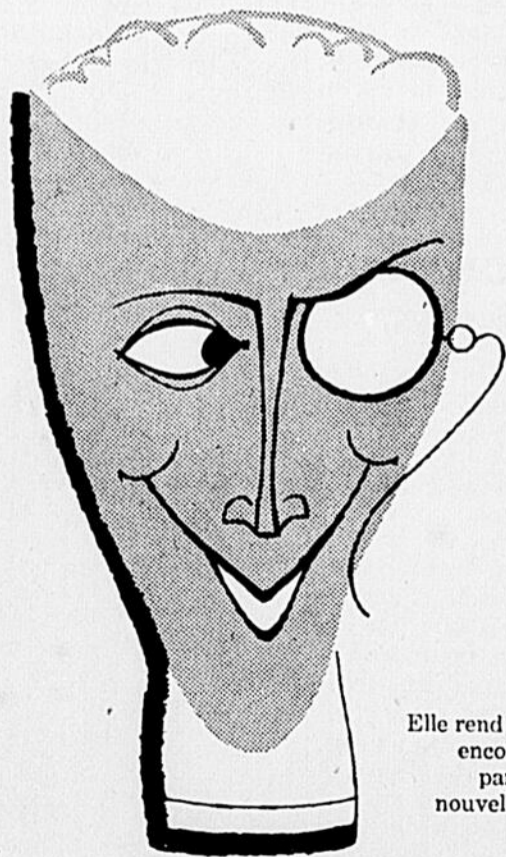
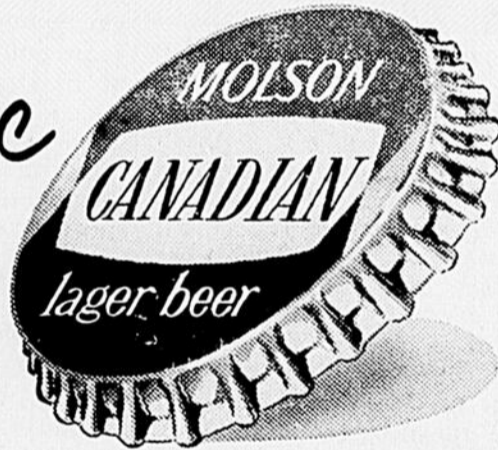
On qualifiait souvent les Lacordaire d'arriérés, par le passé, parce que, disait-on, leurs méthodes d'apostolat manquaient de sens pratique et ne savaient pas se servir des données de la science moderne; eh! bien, tous, et surtout les Lacor-

daire eux-mêmes, sont heureux de constater que l'on s'occupe enfin concrètement de guérir les alcooliques.

La prochaine réunion:
Date: Mardi 9 février.
Heure: 8 h., p.m.
Endroit: Centre Social, Salle 607.
Conférencier: Fernand L'Heureux.

Sujet: Témoignage.
Comme toujours, tous sont invités.

Tout va bien avec



Elle rend les bonnes choses encore meilleures par sa saveur nouvelle et délicieuse.

La bière Lager **MOLSON CANADIAN**

La bière plus vive... faite pour la vie que vous aimez vivre!

Les «vaches rient» d'la semaine

Dans la dernière livraison du Q.L. le "beu" reproduisait une enveloppe adressée à M. Marc Morin, directeur de la Société Artistique. Ce qu'il n'avait pas remarqué et que le lecteur a peut-être remarqué, lui qui est souvent plus vache que le beu, c'est le tampon sur le timbre: Pourquoi attendre au printemps? "Mais oui, Marc pourquoi attendre au printemps?"

* * *

Non, l'inspecteur en chef de la moralité n'a pas saisi l'avant-dernier numéro du Q.L., celui de la "Vierge au bon lait". Pratiquerait-il la ségrégation raciale?

* * *

Lundi dernier le conseil décidait d'ajourner. Quelqu'un propose une réunion mercredi prochain. Ubert: "J'suis ben d'accord, mé y'a une chose cé que mercredi je joue aux quilles".

* * *

En France, les travailleurs on fait une grève générale pour démontrer qu'ils appuyaient le gouvernement. Comme en a déduit Baptiste: "Comme ça quand les gars d'université ont fait la grève y a deux ans cé ti des fois parce qué y'était d'accord avec Duplessis?" A quoi Ursule répondit. "Cé sans doute pourquoi leur recteur a dit que leur grève serait inefficace, inutile et dangereuse".



Notre gloire nationale. Rodrigue de Lemoyne, descendant en ligne indirecte de Messire Lemoyne d'Iberville, corsaire canadien du XVIIe siècle, s'est surpassé au gala démocratique de Miss Q.L.

Revêtu de son "coat" à queue, il a récité un poème de Musset. Ensuite il a dansé avec la "Grand' Jaune". Cf photo.

Bissonnette: "J'veux faire du Q.L. un "big deal" pour défendre la langue française".

* * *

Le "beu" a le cafard, Jacques Guay a déclaré qu'il est prêt à seconder l'exécutif. Se verra-t-il imposer une auto-censure?

* * *

Dufour voulant à la dernière réunion détruire le projet de Mémoire en se prononçant en sa faveur a eu la surprise de constater que plusieurs présidents le prenaient au sérieux. C'est peut-être que venant de Dufour le ridicule leur paraissait naturel?

* * *

Le président de Poly: "Si j'ai ben compris, j'ai rien compris".

* * *

Ce qui devait arriver est arrivé. Marc Morin s'est présenté au Consulat français en arborant l'insigne de l'UGEMA, le fameux écusson frappé aux couleurs du FLN.

* * *

Les présidents cherchent Michel Latraverse pour avoir un rapport de ses activités comme directeur de l'Education. Michel, lui, cherche quelles ont été ses activités. Qui trouvera le premier?

* * *

To beu or not to beu? Meu, eu.
To bee or not to bee? Bzzz, bzzz.

* * *

L'homme de bien est habituellement celui qui n'a pas de biens. Et la respectueuse, la fille qui ne se fait pas respecter. Et on dira que la langue française est précise et logique.

* * *

A l'AGEUM quelqu'un pose la question suivante à propos d'une démarche du gouvernement: "Oui mais s'il ne marche pas?" "S'il ne marche pas, il démarche" de répondre notre brillant Humbert Reid.

* * *

Quand les Vacheries ne sont pas adroites Rumilly diraient qu'elles sont à gauche. Le "beu" pour sa part, trouve qu'elles sont à la page.

Seirs: 43 avenue de Breslay, Pointe-Claire — OX. 7-4723

WILLIAM G. MORRIS

AVOCAT

Chambre 205
57 ouest, St-Jacques

VI. 2-3965
MONTREAL